

NOTIFICATION AUX PARTIES

N° 2014/050

Genève, 5 novembre 2014

CONCERNE:

Modèle de rapport spécial sur les mesures prises en 2013
pour lutter contre le commerce illégal des espèces sauvages

1. Lors de sa 16^e session (CoP16, Bangkok, 2013), la Conférence des Parties a adopté les décisions 16.43 – 16.46 *Examen des obligations en matière de rapports*.

Le paragraphe b) de la décision 16.43 stipule que les Parties devraient:

soumettre un rapport spécial avant le 30 juin 2014 en utilisant le modèle diffusé par le Secrétariat, qui fournirait de l'information statistique pour l'année civile 2013 sur les points suivants: mesures administratives (p. ex. amendes, interdictions, suspensions) adoptées pour des violations de la CITES; saisies importantes et confiscations de spécimens CITES; poursuites pénales ou autres actions en justice; et traitement des spécimens confisqués.

Le paragraphe d) de la décision 16.46 charge le Secrétariat d'élaborer, à l'usage des Parties, un modèle de rapport spécial en vertu de la décision 16.43.

2. Comme indiqué dans le document de discussion sur les obligations spéciales en matière de rapports (document SC65 Doc. 24.2) préparé pour la 65^e session du Comité permanent (SC65, Genève, juillet 2014), la mise à disposition du modèle de rapport spécial mentionné ci-dessus a malheureusement été retardée, et il a été suggéré que le Comité envisage de revoir le délai fixé pour la soumission de ces rapports par les Parties.
3. Un projet de modèle de rapport spécial, élaboré par le Secrétariat à l'usage des Parties, a été examiné en marge de la SC65 par les membres du Groupe de travail du Comité permanent sur les obligations spéciales en matière de rapports. Le Groupe de travail a également examiné une demande du Secrétariat pour permettre l'utilisation des données fournies en réponse à la présente notification dans le cadre d'une étude mondiale de recherche et d'analyse sur la criminalité liée aux espèces sauvages et aux forêts portant sur les saisies de spécimens CITES ayant fait l'objet de transactions illégales. L'étude est soutenue par le Consortium international de lutte contre la criminalité liée aux espèces sauvages (ICCWC), qui comprend le Secrétariat de la CITES, INTERPOL, l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime, la Banque mondiale et l'Organisation mondiale des douanes.
4. Sur la base du rapport oral du Président de la réunion du Groupe de travail mentionnée au paragraphe 3 ci-dessus, le Comité permanent a décidé que la notification devait être accompagnée d'un modèle de rapport spécial à l'usage des Parties, en application de la décision 16.43.
5. Le projet de modèle de rapport spécial figurant en annexe de la présente notification comporte deux parties:

Partie 1 Mesures administratives: contient des questions pertinentes extraites de l'actuel modèle de rapport bisannuel fourni en annexe de la notification aux Parties n° 2005/035 du 6 juillet 2005;

Partie 2 Données sur les saisies: contient des champs d'information pour les données relatives aux cas de saisies de spécimens appartenant à un nombre limité d'espèces CITES.

6. Le Groupe de travail du Comité permanent sur les obligations spéciales en matière de rapports souhaitant examiner les informations communiquées lors de sa réunion qui se tiendra à Genève en janvier 2015, les Parties sont priées de soumettre leurs rapports au Secrétariat, via le formulaire figurant en annexe, **avant le 19 décembre 2014**. Les formulaires complétés devront être transmis par courrier électronique à penelope.benn@cites.org.

Annexe

**Modèle de rapport spécial sur les mesures prises en 2013
pour lutter contre le commerce illégal des espèces sauvages**

Partie	
Ministère ou agence préparant ce rapport (veuillez indiquer les coordonnées)	
Ministères, agences, et organismes contributeurs	

Partie 1. Mesures administratives

		Oui	Non	Pas d'information
1	Des mesures administratives (amendes, interdictions, suspensions, etc.) ont-elles été imposées pour des violations de la CITES?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2	Si oui, veuillez indiquer combien et pour quels types de violations, et joindre les détails disponibles.			
3	Y a-t-il eu des saisies, confiscations ou séquestres importants de spécimens CITES?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
4	Si des informations sont disponibles, veuillez indiquer le nombre de: – Saisies/confiscations importantes – Total des saisies/confiscations Si possible, veuillez indiquer le nombre total de saisies et les nombres importants pour chaque groupe d'espèce, ou joindre des détails.	Nombre		
5	Y a-t-il eu des poursuites pénales pour violation importante de la CITES?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
6	Si oui, combien et pour quels types de violation? Veuillez joindre les détails en annexe.			
7	Y a-t-il eu d'autres actions en justice pour violation de la CITES?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
8	Si oui, pour quelles violations et avec quels résultats? Veuillez joindre les détails en annexe.			
9	Quel a été le traitement généralement appliqué aux spécimens confisqués?	Cocher si applicable		
	– Retour au pays d'exportation	<input type="checkbox"/>		
	– Zoos ou jardins botaniques publics	<input type="checkbox"/>		
	– Centres de sauvegarde désignés	<input type="checkbox"/>		
	– Installations privées approuvées	<input type="checkbox"/>		
	– Euthanasie	<input type="checkbox"/>		
	– Autre (veuillez spécifier):	<input type="checkbox"/>		
	Commentaires:			

Partie 2. Données sur les saisies

Les données sur chaque saisie de **grands singes**¹, **tortues marines**², **bois de rose**³ et **bois de santal rouge**⁴ sont également collectées pour permettre au Secrétariat, en collaboration avec les organisations partenaires de l'ICWC, de procéder à une évaluation des caractéristiques du commerce illégal de ces espèces, et d'identifier les domaines d'intervention prioritaires et les lacunes dans les connaissances, dans le cadre d'une étude globale sur l'ampleur et la nature de la criminalité liée aux espèces sauvages et aux forêts. Cette étude permettra, pour la première fois, que des données nationales sur les saisies, fournies dans le cadre des obligations de rapports CITES, soient analysées à l'échelle mondiale.

L'information suivante est demandée *pour chaque incident*. Un modèle de feuille de calcul Excel a été élaboré pour que les Parties puissent fournir ces informations d'une manière cohérente. La feuille de calcul jointe à la présente notification peut être téléchargée sur site Web de la CITES. Cependant, afin de réduire au minimum la charge de travail pour les Parties, si ces données sur les saisies sont disponibles dans un autre format, elles peuvent être transmises au Secrétariat dans ce format sans qu'il soit nécessaire, dans ce cas, d'utiliser le modèle de feuille de calcul.

Date de la saisie	
Description de la contrebande	
Nombre ou poids des éléments	
Noms scientifiques et vernaculaires des espèces concernées	
Lieu de l'incident	
Agence ayant détecté la contrebande	Police <input type="checkbox"/> Douanes <input type="checkbox"/> Agence chargée des espèces sauvages <input type="checkbox"/> Autre (veuillez préciser)
Motif de la saisie	N° de permis CITES <input type="checkbox"/> Déclaration inexacte <input type="checkbox"/> Passage illégal <input type="checkbox"/> Autre (veuillez préciser)
Moyens de transport	Air <input type="checkbox"/> Mer <input type="checkbox"/> Terre <input type="checkbox"/> Courrier postal <input type="checkbox"/>
Méthode de dissimulation	
Pays ou lieu d'origine	
Pays de transit (le cas échéant)	

¹ Bonobo et chimpanzé (*Pan* spp.), gorilles (*Gorilla beringei*, *Gorilla gorilla*) et orangs-outans (*Pongo abelii* et *Pongo pygmaeus*)

² *Cheloniidae* spp., et tortue luth (*Dermodochelys coriacea*)

³ *Dalbergia* spp.

⁴ *Pterocarpus santalinus*

Destination finale	
Valeur estimée dans votre pays	
Nationalité des contrevenants (si connus)	
Loi au titre de laquelle des poursuites ont été engagées	
Sanction	
Traitement des spécimens confisqués	Retour au pays d'exportation <input type="checkbox"/> Zoos ou jardins botaniques publics <input type="checkbox"/> Centres de sauvegarde désignés <input type="checkbox"/> Installations privées approuvées <input type="checkbox"/> Euthanasie <input type="checkbox"/> Autre (veuillez préciser):

L'étude globale de recherche et d'analyse soutenue par l'ICCWC, mentionnée ci-dessus, vise à aider les Parties et leurs partenaires à prendre des mesures ciblées pour empêcher le commerce illégal des espèces sauvages inscrites à la CITES, en offrant une large vue d'ensemble et un examen de ce commerce basés sur les meilleures données disponibles. Des données précises, complètes et fiables sont essentielles pour améliorer la compréhension actuelle de la criminalité liée aux espèces sauvages et aux forêts, sa localisation, son type, son *modus operandi*, ses objectifs et son ampleur. L'étude apportera une valeur ajoutée aux rapports nationaux, en assurant que les données fournies par les Parties sont dûment analysées pour générer des informations qui pourront éclairer les débats et les prises de décision. Le Secrétariat encourage les Parties à autoriser l'utilisation dans le cadre de cette étude des informations qu'elles soumettent.

Veuillez indiquer ci-dessous si le Secrétariat peut mettre à la disposition des autres organisations partenaires de l'ICCWC les informations fournies dans le présent rapport et les documents d'accompagnement, pour une utilisation dans l'étude globale de recherche et d'analyse.

Veuillez cocher une des cases suivantes:

- Oui**, les informations fournies en réponse à cette notification peuvent être utilisées dans **l'étude mondiale sur la criminalité liée aux espèces sauvages** soutenue par l'ICCWC.
- Non**, les informations fournies en réponse à cette notification ne peuvent pas être utilisées dans l'étude mondiale sur la criminalité liée aux espèces sauvages soutenue par l'ICCWC.